Une question de **volontarisme politique**


DR

Par Michel Destot
Maire de Grenoble, député de l'Isère
et président de l'Association des maires
des grandes villes de France

Depuis plus de soixante ans, notre pays vit dans un contexte permanent de crise du logement. L'Appel de l'Abbé Pierre date déjà de l'hiver 1954... Il a conduit à une prise de conscience qui s'est traduite, notamment, par la construction des grands ensembles. Les villes, alors, étaient en pleine expansion et offraient des réserves foncières importantes.

L'étalement urbain a suivi dans les années 1970 avec le développement des zones pavillonnaires. Quelles que soient alors les agglomérations, le foncier n'était en rien un souci. Il semblait toujours possible de construire, souvent de plus en plus loin des villes et de leurs équipements de centralité. De plus en plus loin des centres d'activités économiques aussi.

La situation est aujourd'hui toute autre. Les villes ont été urbanisées, laissant souvent peu de places pour des constructions nouvelles. L'étalement urbain a produit des effets négatifs, principalement en termes de pollution induite par les déplacements domicile-travail. Enfin, les grands ensembles ont souffert et ils font aujourd'hui l'objet d'opérations importantes de renouvellement urbain qui se traduisent souvent par des démolitions de logements.

Dans ces conditions, l'aménagement du territoire est plus que jamais question de volontarisme politique. C'est ce que nous faisons à Grenoble dans un cadre particulier puisque contraint par notre environnement de montagne. Grenoble ne dispose en effet d'aucune réserve foncière. Cela ne nous empêche pas de construire environ 750 logements par an ni d'avoir atteint en quelques années le taux de 21,31 % de logements sociaux.

Grenoble illustre à cet égard parfaitement la stratégie de la reconstruction de la ville sur la ville. Depuis une quinzaine d'années, nous avons en effet reconverti de nombreuses friches, industrielles ou militaires, en nouveaux quartiers d'habitation. L'un deux, la Caserne de Bonne, a été labellisé en 2009 premier écoquartier de France. Loin de ne poursuivre que des objectifs quantitatifs, nous veillons à ce que les différentes ZAC que nous aménageons permettent de rendre la vie en ville agréable et attractive, notamment pour les familles.

Cet effort de construction s'exprime également dans le cadre des opérations de renouvellement urbain des quartiers qui sont également mobilisées en ce sens. Elles doivent en effet tout à la fois présenter un solde de logements positif et permettre la diversification des logements en introduisant de l'accession notamment sociale.

La politique du logement et de l'habitat dans les zones denses ne doit cependant surtout pas se limiter à la question de la construction. Il nous faut traiter avec la même énergie la réhabilitation, notamment thermique, du parc existant, veiller au maintien sur le marché des logements les plus anciens et mener des politiques foncières qui luttent contre la spéculation et rendent possible la primo-accession. Reste un chantier majeur, celui de la solidarité territoriale et de la répartition de l'effort de construction qui doit désormais être réellement traité à l'échelon supra communal. ■